



*Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire
lundi 20 avril 2015*

Le président ouvre la séance à 15 heures 15, et remercie le personnel de sa présence et Monsieur Philippon représentant M. le Maire.

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Philippon qui ouvre l'Assemblée en remerciant l'ensemble du personnel présent à la séance.

Le Président rappelle que l'assemblée générale extraordinaire s'est réunie dans le but de modifier les statuts du Comité. En effet, le quorum n'étant pratiquement jamais atteint, il convient de le modifier afin de coller au mieux à la réalité.

La parole est donnée à Sylvie Sevellec pour lecture des articles à modifier, les adhérents suivent ces modifications sur les imprimés qui leur ont été remis.

Nous proposons de modifier :

Titre III, article 1, alinéa 1.1(page2) le remplacement de « un quart » par « 15% »

Titre V, article 1 (page 3), le remplacement de « un quart » par « 15% ».

Après débat, le résultat des votes est le suivant :

1. **TITRE III Article 1, alinéa 1.1** : 1 abstention, adopté à la majorité
2. **TITRE V Article 1** : adopté à l'unanimité

Aucune autre question n'est soulevée, la séance est levée à 15 h 30.

Fait à Arcachon, le 21 avril 2015

La Secrétaire
C.MERCIER

Le Président
C.FABRE